

**Procès-verbal du Conseil de gestion
8 juin 2023**

Étaient présents :

- Mme Anne Levade, présidente de la Fondation,
- Mme Mélodie Prevel, membre fondateur (représentant ACCOR), (par visioconférence)
- M. Christian de Boissieu, personnalité qualifiée, (par visioconférence)
- M. Odon Vallet, personnalité qualifiée,
- M. Philippe Plagnieux, trésorier de la Fondation, représentant de l'Université (par visioconférence),
- Mme Adeline Gubler, secrétaire de la Fondation, représentante des personnels BIATSS, (par visioconférence)
- Mme Joëlle Farchy, représentante de l'Université,
- M. Jean-Marc Lehu, représentant de l'Université, (par visioconférence),
- M. Ulysse Guttmann-Faure, représentants des usagers

Était excusée et représentée :

- Mme Christine Neau-Leduc, présidente de l'Université, représentée par M. Pierre Medan

Était excusée avec procuration :

- Mme Sabine Lochmann, personnalité qualifiée, procuration à Anne Levade

Était absent :

- M. Gérard Bekerman, vice-président de la Fondation, membre fondateur, (représentant AFER)

Étaient invitées et présentes :

- Mme Anne-Sophie Coppin, déléguée générale de la Fondation
- Mme Julie Eymann, représentante du rectorat

Était invité et excusé :

- M. Gilles Moiton, agent comptable de l'Université

La présidente ouvre la séance à 16 h 30 sur l'ordre du jour suivant

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil de gestion du 6 mars 2023
2. Bilan des actions de la Fondation depuis le 6 mars 2023
3. Projets de la Fondation
4. Questions diverses

Elle donne lecture des procurations.

En préambule Mme Anne Levade rappelle les dates des 2 prochains conseils qui sont programmés les jeudis 28 septembre et 30 novembre.

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil de gestion du 6 mars 2022

Adopté à l'unanimité

2. Bilan des actions de la Fondation depuis le 6 mars 2023

Les Chaires

Chaires de recherche

Chaire ESoPs

Mme Anne Levade indique que l'inauguration de la Chaire a eu lieu le 22 mars dernier dans l'amphithéâtre Richelieu en présence des partenaires CAF, DREES (Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des statistiques) et de la présidente du conseil scientifique de la Chaire, Mme Courtney Colle.

Mme Anne-Sophie Coppin précise qu'une convention bilatérale avec la Caisse des dépôts et consignations est en cours de négociation.

Chaire d'enseignement

Chaire Delphine Levy

Mme Anne Levade informe le conseil qu'une réunion de comité de pilotage est prévue début juillet pour faire le bilan de la première année de la Chaire et du D.U. associé.

Mme Anne-Sophie Coppin indique qu'une négociation est en cours avec la Fondation BNP Paribas pour un mécénat de 10 000 euros annuel sur la base d'une convention de trois ans. La demande d'aide prend place dans la ligne de financement « transmission culturelle » qui est un axe développé

par la Fondation BNP Paribas depuis 2021. L'objectif est de favoriser une ouverture de l'accès et de la pratique culturelle au plus grand nombre ce qui correspond à l'objectif du diplôme universitaire porté par la Chaire.

Les projets

Long métrage « Encore plus que 1000 jours »

Mme Anne Levade indique que Le film documentaire « *Encore plus que 1000 jours* » s'intitule désormais « *Même si tu vas sur la Lune* ». L'équipe du film documentaire de 93 minutes a trouvé un distributeur, la signature est prévue la semaine prochaine. Le film sortira en salle fin 2023 début 2024 et à la Biennale de Venise.

Mme Anne-Sophie Coppin précise que la Fondation ainsi que l'Université figureront au générique de début et de fin et transmet les remerciements du réalisateur à l'ensemble des membres du conseil de gestion pour l'aide et le soutien apportés.

Le colloque « Ukraine »

Mme Anne Levade indique que le colloque « Histoire au présent. Lieu(x) sans demeure ? » organisé par les universités Paris 1 Panthéon Sorbonne et Sorbonne Nouvelle, avec le soutien de la Fondation et de l'Association "Pour l'Ukraine", de l'Université de Chicago, s'est tenu les 6, 7 et 8 avril 2023 à l'Université de Chicago et à l'INHA.

Mme Anne-Sophie Coppin indique que l'inauguration du colloque s'est déroulée en présence de la Fondation dans les salons de l'appartement décanal de l'Université Paris 1. Elle précise que comme convenu et voté en conseil, le soutien de 2 000 euros accordé par la Fondation sur l'enveloppe de la levée de fonds « Urgence Ukraine » a permis de faire venir une délégation de professeurs ukrainiens pour participer à ce colloque.

Le Concours international de l'éloquence

Mme Anne Levade indique que la finale du Concours international de l'éloquence s'est tenue le mercredi 23 mai dernier au Panthéon. 8 candidats se sont affrontés sur le thème de la liberté. Elle précise que les partenaires de la Fondation, Banque Populaire Rives de Paris et S2T, étaient

présents.

Elle rappelle que la Fondation apporte son soutien par une enveloppe de 2 000 euros issus de la convention cadre avec la Banque Populaire Rives de Paris et 3 000 euros sur fonds propres.

Mme Anne-Sophie Coppin explique que 4 prix ont été décernés par un jury dans lequel siégeaient Zabou Breitman, actrice, réalisatrice, metteur en scène et Pascal Ory, historien, professeur émérite de l'Université Paris 1, académicien : le prix du public, le prix révélation, le prix de l'inspiration et le Grand prix remis à Ryan Laloyer, 19 ans, en 2^e année de double licence de droit et de science politique pour son éloge du cuir, cri du cœur de revendication de son homosexualité.

Le Gala de l'EDS

Mme Anne Levade indique que la Fondation a soutenu la première édition du Gala des étudiants de l'École de droit qui s'est déroulé le vendredi 2 juin dernier au Pavillon d'Armenonville.

Mme Anne-Sophie Coppin précise que six étudiants ont été mis à l'honneur lors d'une cérémonie de remise de prix organisée en collaboration avec la Fondation qui a financé les dotations pour un montant de 2 000 euros. 2 000 euros supplémentaire ont été attribués pour l'organisation de l'évènement et la communication qui a été relayée par l'Université.

Mme Anne Levade souligne que cette subvention d'un montant total de 4 000 euros correspond au soutien habituel qui est donné en faveur des projets d'associations étudiantes.

Mme Anne-Sophie Coppin précise que ce Gala était soutenu par l'École de droit, le Master 2 Droit privé Général, le Master 2 Droit de l'agriculture et des filières agro-alimentaires, le LLM Business Law for Foreign Lawyers et le LLM Droit français et Droit européen.

Le Projet Confiance

Mme Anne Levade indique que le professeur François Facchini poursuit son travail de recherche sur le projet Indice de confiance. La fin de l'étude montre un 3^e volet possible de recherche.

Mme Anne-Sophie Coppin précise qu'un partenariat financier avec la Banque de France pourrait être possible, des échanges sont en cours.

Mme Anne-Sophie Coppin souligne que M. François Facchini transmettra l'avancée de ses travaux et une nouvelle demande de financement à l'automne.

M. Christian de Boissieu s'interroge sur le problème de débouchés de cette étude, et notamment sur les possibilités de valorisation auprès du public. Il souhaiterait que ce projet puisse être connu en dehors de la sphère académique. Il souligne que la Fondation doit être prudente afin que l'institut de sondage Opinion Way ne l'utilise pas à des fins de promotion.

Mme Anne Levade propose que le conseil de gestion reçoive François Facchini pour échanger à ce sujet.

M. Philippe Plagnieux indique qu'une présentation complète des avancées de ce projet au conseil de gestion serait la bienvenue.

M. Ulysse Guttmann-Faure suggère de mettre en valeur l'étude sur la confiance des épargnants français par une publication interne et une communication relayée auprès de journalistes spécialisés ou d'organes de presse.

M. Odon Vallet souscrit au projet d'étude et à l'idée de sa poursuite au vu de l'intérêt public du sujet.

Mme Anne-Sophie Coppin propose de faire venir M. François Facchini lors d'un des prochains conseils de gestion, soit le 28 septembre soit le 30 novembre 2023, afin de faire un point complet sur son projet de recherche et ses relations avec l'institution de sondage Opinion Way et la Banque de France.

3. Projets de la Fondation

Projet Métavers

Mme Anne-Sophie Coppin indique que la Fondation a rencontré la société Meta pour le financement de l'étude sur les Métavers proposée dans le cadre de la Chaire PCEN. La société finance par le biais d'un fonds de développement, deux études, l'une réalisée dans le cadre d'un think tank « Renaissance numérique » qui se termine à la fin de l'année 2023 et une autre qui prend place dans la Chaire Gouvernance et Régulation de l'université Dauphine avec un financement de trois ans qui se termine fin 2024. En attendant d'avoir de la visibilité sur leur budget à la rentrée 2023, le dossier sera présenté à la direction Europe du groupe Meta.

Mme Anne Levade remercie Mme Joëlle Farchy d'avoir proposé un sujet d'étude sur cette thématique et l'invite à prendre la parole.

Mme Joëlle Farchy présente son projet de recherche au conseil de gestion en indiquant qu'il est

important que des fonds soient levés pour permettre de recruter des jeunes chercheurs sur le sujet. Elle a rédigé un projet intitulé « Un monde infini, pour en faire quoi » qui s'articule autour de deux étapes. La première est de cartographier les acteurs, les discours et les communications dans les métavers dans l'espace public et la seconde est d'étudier le travail des développeurs qui « construisent » les métavers.

M. Ulysse Guttmann-Faure demande ce qu'il advient d'Accenture ou Microsoft que l'on avait contactés. Mme Anne-Sophie Coppin indique que par suite de l'ampleur récente prise par ChatGPT, ces sociétés ont décidé de prioriser les investissements sur les intelligences artificielles génératives et non sur les métavers.

M. Christian de Boissieu félicite Anne-Sophie Coppin de ce contact auprès de Meta -Facebook.

Mme Anne Levade indique que la Fondation cherche d'autres partenaires mais qu'il faut aussi susciter les bonnes volontés en interne.

M. Christian de Boissieu demande si le dossier de levée de fonds a été envoyé en anglais.

Mme Anne-Sophie Coppin précise que la proposition a été envoyée en anglais et en allemand et que la Fondation a demandé 80 000 euros par an sur une durée de 3 ans.

Projet de création de la chaire finance durable

Mme Anne Levade indique que la Fondation a rencontré l'entreprise de produits dentaires Septodont par l'intermédiaire de M. Ulysse Guttmann-Faure avec qui il était en lien pour l'association de solidarités étudiantes COP1. Elle précise que Septodont est une entreprise française de taille intermédiaire qui fabrique et commercialise des produits réservés aux professionnels dans le domaine de la santé dentaire. Mme Anne Levade explique qu'en 2018, une fondation a été créée pour soutenir les projets solidaires sociaux, éducatifs, culturels, environnementaux, de développement économique ou de soins dentaires pour les populations n'y ayant pas accès.

Mme Anne Levade précise que le directeur général de la Fondation Septodont, Jérôme Darribère, souhaite que le don soit investi dans un diplôme.

Mme Anne-Sophie Coppin souligne que le montant du don pourrait se situer entre 80 000 et 100 000 euros. Elle précise que l'idée première était de créer une chaire d'enseignement avec

un D.U. finance durable mais qu'il existe déjà un Master Finance durable au sein de l'Université. Le professeur d'économie Gunther Capelle-Blancard responsable de ce Master est très enthousiaste à l'idée de la création d'une Chaire qui s'articulerait avec le Master existant et serait évolutive afin de mettre en place une certification ouverte à toutes les disciplines.

Mme Anne Levade indique qu'elle souhaite que ce projet puisse voir le jour dès la prochaine rentrée universitaire et précise que d'autres partenaires tel que la Banque Postale pourraient être intéressés.

M. Ulysse Guttmann-Faure demande s'il ne serait pas plus opportun de développer le master plutôt que de créer un D.U.

M. Pierre Medan souligne que les D.U. permettent à des professionnels ou un plus large public de venir se former.

Mme Joëlle Farchy souligne également qu'un D.U. permet aussi de corréler enseignement et recherche ce qui est la nature première de l'Université.

M. Odon Vallet indique qu'il serait préférable de s'associer à un autre partenaire en plus de Septodont afin de solidifier la Chaire en cas d'écroulement du secteur dentaire.

Adoption du projet. Abstention de M. Odon Vallet.

Projet de réception du don d'IPESUP

Mme Anne Levade indique que la Fondation a été sollicitée par Mme Délila Allam, Maître de conférences en économie, qui a été contactée par IPESUP, établissement d'enseignement supérieur et secondaire privé, qui souhaite apporter un financement sous forme de don à l'Université.

Mme Anne-Sophie Coppin précise qu'un don d'IPESUP avait été initialement proposé pour soutenir un projet de l'Université portant sur l'égalité des genres. Le projet n'ayant pas vu le jour, Mme Délila Allam a gardé contact avec IPESUP qui accepterait de verser un don de 25 000 euros pour le développement de la licence d'économie de l'Université.

Mme Anne Levade précise que rien n'a été fait ni conclu et demande l'avis des membres du conseil de gestion sur l'idée de réception de ce don par la Fondation.

M. Ulysse Guttmann-Faure demande pourquoi le don ne peut être reçu directement par l'Université et quelle contrepartie éventuelle demanderait IPESUP.

M. Pierre Médan indique ne pas connaître ce projet mais il a connaissance de certains étudiants cumulant une préparation dans cet établissement ainsi qu'un cursus au sein de l'Université.

M. Odon Vallet rappelle qu'IPESUP préparait à Sciences Po moyennant des sommes très élevées et que l'Université Paris 1 a créé la préparation à l'ENA. Il souhaite que la Fondation soit très attentive à ce dossier.

Mme Anne Levade indique qu'en l'état il est préférable de demander des précisions mais également une rencontre avec IPESUP et la présidence de l'Université. A ce stade, il n'y a donc pas lieu pour le conseil de gestion de se prononcer par un vote et il sera informé des suites données à cette proposition.

Projet Colloque international sur le thème : 20 ans de droit du tourisme et des transports

Mme Anne Levade informe les membres du conseil que l'association des anciens étudiants du Master II Droit du Tourisme et Transports de l'Université et Mme Laurence Jézougo, maître de conférences, directrice du Master 2 droit du tourisme et des transports et co-directrice du SERDEAUT (Sorbonne Étude et Recherche en Droit de l'Environnement, de l'Aménagement, de l'Urbanisme et du tourisme) organisent un colloque international sur le thème : 20 ans de droit du tourisme et des transports.

Mme Anne-Sophie Coppin indique que le colloque est labellisé par l'Organisation mondiale du tourisme. Il se tiendra les 3 et 4 juillet 2023 au centre Panthéon. Deux ministres seront présents : M. Christophe Béchu, Ministre de la Transition écologique et de la cohésion des territoires et Mme Olivia Grégoire, Ministre déléguée chargée des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme. Une demande de soutien à hauteur de 5000 euros a été présentée ainsi qu'une demande d'aide auprès du partenaire de la Fondation, ACCOR, pour l'hébergement des conférenciers.

Mme Mélodie Prevel demande plus de détails pour relayer une présentation du projet en interne chez ACCOR et voir comment elle peut aider à la réservation ou à un tarif préférentiel au sein des hôtels du groupe ACCOR.

M. Philippe Plagnieux souligne que nous sommes pleinement dans notre mission en aidant un colloque à voir le jour mais il souhaite que la Fondation étudie la possibilité de mise en place de critères ou d'un formulaire de demande pour ce type de manifestation.

Adoption du projet à l'unanimité

Projet d'aide à l'achat d'une statuette représentant Cujas

Mme Anne Levade informe le conseil de gestion que la Fondation a été sollicitée par la présidence de l'Université qui elle-même a été sollicité par le directeur de la bibliothèque Cujas pour l'achat d'une sculpture en bronze de 62 cm représentant Cujas d'Albert-Ernest Carrier-Belleuse, vendue 8 000 euros à la Galerie Tourbillon. La Fondation est en attente de nouvelles de la part du directeur de la bibliothèque Cujas, M. Grégory Colcanap.

Projet Rampe (Réseaux Alumni Mécénat Projets Européens)

Mme Anne Levade informe les membres du conseil que le projet « Réseaux Alumni Mécénat Projets Européens » déposé par l'Université dans le cadre de l'appel à projets « Accélération des Stratégies de Développement des Établissements d'Enseignement Supérieur et de la Recherche » (ANR) a reçu l'approbation d'un jury international. Une enveloppe de 3 901 716 euros sera débloquée sur une période de 8 ans. Le projet conduit sous la responsabilité de M. Pierre Médan, vice-président chargé du développement des ressources propres, pourrait démarrer officiellement au 1^{er} septembre 2023.

Mme Anne-Sophie Coppin précise que cela se traduirait par 3 recrutements au sein de la DPEIP et 3 recrutements partagés entre la Fondation et la mission Alumni de l'Université pour le fundraising, la communication et le marketing.

M. Pierre Médan, en charge de ce projet, précise que l'Université ne va pas percevoir des financements mais des moyens puisque les futurs recrutés devront être en capacité de lever des fonds qui permettront la pérennité de leur recrutement.

Mme Adeline Gubler questionne le procédé de recrutement de ces nouvelles personnes.

M. Pierre Médan précise qu'ils se feront avec la présidence et la Fondation.

M. Jean-Marc Lehu souligne qu'il faut réfléchir en amont pour pouvoir trouver de l'espace pour les accueillir.

Mme Anne Levade confirme que le problème de locaux va effectivement se poser. Elle précise que la Fondation sera très vigilante sur les candidatures.

Mme Adeline Gubler souligne que l'Institut des Sciences Sociales de Paris 1, situé à Bourg-la-Reine

pourrait mettre à disposition des bureaux temporaires.

M. Pierre Médan suggère, pour pallier ce problème que le recours au télétravail soit proposé dès les entretiens de recrutement.

Mme Anne Levade souligne que la Fondation souhaite toujours avoir le support d'un gestionnaire interne car cette compétence centrale au sein de la Fondation ne figurera pas sur les fiches de postes liés au projet RAMPE.

M. Pierre Medan indique qu'il a échangé à ce sujet avec Mme Anne-Sophie Coppin et que le développement de la Fondation ne pourra en effet se faire qu'avec un poste de gestionnaire à terme.

Projet plein air

Mme Anne Levade indique que la Fondation a été sollicitée par M. Nicolas Canry, vice-président en charge du patrimoine de l'Université, et Mme Florence Deprest, vice-présidente déléguée au Campus Condorcet. Ils mènent un projet de réaménagement des terrasses des campus parisiens de l'Université. Le projet pilote est le centre Pierre Mendès France qui dispose de 3 terrasses (de 360 M2 chacune). La terrasse du 9^e étage est celle qui a été choisie pour initier le projet.

Mme Anne-Sophie Coppin précise qu'ils ont demandé à la Fondation de l'aide dans la recherche d'un mécène pouvant financer une tranche de 150 000 euros du budget global estimé à 400 000 euros. Elle souligne qu'ils bénéficient d'un apport de 70 000 euros du CROUS et qu'ils feront à l'automne une demande de 130 000 euros à la CVEC. La direction de l'immobilier pourra participer à hauteur de 50 000 euros, notamment dans le cadre des travaux d'étanchéité nécessaires au préalable de tout aménagement.

Mme Anne-Sophie Coppin souligne qu'une consultation pour un cabinet d'architectes vient d'être lancée et que les fonds issus du mécénat seraient décaissés au 2^e trimestre 2024 au plus tôt.

Mme Anne Levade soumet au vote une motion d'accompagnement du projet par la Fondation.

Votée à l'unanimité

4. Questions diverses

M. Odon Vallet aimerait avoir des nouvelles du chantier de rénovation de la Chapelle de la Sorbonne.

Mme Anne Levade souligne la complexité de ce projet par la multiplicité des acteurs.

M. Ulysse Guttmann-Faure propose son aide à la Fondation pour la communication ou les évènements.

Mme Anne Levade le remercie et lui propose de rester en lien avec Mme Anne-Sophie Coppin pour ce faire.

Le conseil de gestion prend fin à 18h35.